

MODIFICATION N° 2 datée du 11 mars 2026

apportée au PROSPECTUS SIMPLIFIÉ daté du 23 mai 2025
dans sa version modifiée par la MODIFICATION N° 1 datée du 6 octobre 2025 (le « prospectus »)
du Portefeuille FDP Actions globales, série A (le « Fonds »)

À moins qu'elles ne soient par ailleurs spécifiquement définies, les expressions utilisées dans la présente modification ont le sens qui leur est attribué dans le prospectus.

1. Introduction

Le prospectus est par les présentes modifié afin de refléter des changements à la gestion des actifs du Fonds.

2. Modifications au prospectus

Le 11 mars 2026, le gestionnaire de fonds a annoncé le retrait de MFS Gestion de Placements Canada Limitée à titre de sous-conseiller en valeurs des actifs du Fonds, et la nomination de Janus Henderson Investors US LLC (« **Janus** ») et de Fisher Asset Management, LLC (« **Fisher** ») à titre de sous-conseillers en valeurs d'une partie des actifs du Fonds. Les actifs du Fonds sont gérés en partie par Janus et Fisher, à titre de sous-conseillers en valeurs, alors que le gestionnaire de fonds assure à l'interne la gestion de la balance des actifs du Fonds, à titre de conseiller en valeurs du Fonds.

Le prospectus est modifié de la façon suivante :

- (a) Dans la première partie du prospectus, intitulée **Information générale concernant tous les organismes de placement collectif décrits dans le présent document**, dans la section **Responsabilité de l'administration des Fonds**, sous la rubrique **Sous-conseillers en valeurs**, le paragraphe intitulé « *MFS Gestion de Placements Canada Limitée* », à la page 9 du prospectus, est par la présente supprimé.
- (b) Dans la première partie du prospectus, intitulée **Information générale concernant tous les organismes de placement collectif décrits dans le présent document**, dans la section **Responsabilité de l'administration des Fonds**, sous la rubrique **Sous-conseillers en valeurs**, les paragraphes suivants sont ajoutés, à la page 10 du prospectus :

Janus Henderson Investors US LLC

Janus Henderson Investors US LLC (« **Janus** ») a été nommée sous-conseiller en valeurs d'une partie des actifs du Portefeuille FDP Actions globales aux termes d'une convention de conseils en placement entrée en vigueur le 11 mars 2026.

Janus est une société à responsabilité limitée constituée sous le régime des lois du Delaware dont le siège social se trouve au 151 Detroit Street, Denver, Colorado 80206.

Joshua Cummings et John Jordan, chacun Gestionnaire de portefeuille chez Janus, sont les principaux responsables des services de conseil en placement fournis par Janus au Portefeuille FDP Actions globales.

Fisher Asset Management, LLC

Fisher Asset Management, LLC (« **Fisher** ») a été nommée sous-conseiller en valeurs d'une partie des actifs du Portefeuille FDP Actions globales aux termes d'une convention de conseils en placement entrée en vigueur le 11 mars 2026.

Fisher est une société à responsabilité limitée constituée sous le régime des lois du Delaware dont le siège social se trouve au 6500 International Parkway, Suite 2050, Plano, Texas 75093.

Aaron Anderson et Michael Hanson, chacun Vice-président principal, Recherche, chez Fisher, sont les principaux responsables des services de conseil en placement fournis par Fisher au Portefeuille FDP Actions globales.

- (c) Dans la deuxième partie du prospectus, intitulée **Information propre à chacun des organismes de placement collectif décrits dans le présent document**, dans la section **Portefeuille FDP Actions globales**, la rangée intitulée **Sous-conseiller en valeurs** du tableau de la rubrique **Détails du Fonds** (au-dessus du titre de la rubrique **Dans quoi le Fonds investit-il?**), à la page 59 du prospectus, est remplacée par ce qui suit :

Sous-conseillers en valeurs	Janus Henderson Investors US LLC (Denver, Colorado, É.-U.) (en partie) Fisher Asset Management, LLC (Plano, Texas, É.-U.) (en partie)
------------------------------------	--

- (d) Dans la deuxième partie du prospectus, intitulée **Information propre à chacun des organismes de placement collectif décrits dans le présent document**, dans la section **Portefeuille FDP Actions globales**, les premier (1^{er}) et deuxième (2^e) paragraphes sous le titre **Stratégies de placement** de la rubrique **Dans quoi le Fonds investit-il?**, à la page 59 du prospectus, sont remplacés par ce qui suit :

Le Fonds privilégie une approche fondamentale globale plutôt que la somme de stratégies régionales indépendantes. L'approche sectorielle à l'échelle globale y est favorisée plutôt que la perspective par pays. La gestion ascendante mise sur l'analyse de titres spécifiques pour constituer le portefeuille et la gestion descendante intègre des facteurs macroéconomiques pour guider le choix de titres. Le Fonds sera presque entièrement investi dans des actions à l'étranger, soit les États-Unis, l'Europe et l'Asie, mais il pourrait également comprendre des titres de sociétés canadiennes et de pays émergents.

L'un des sous-conseillers en valeurs cherche à générer une valeur ajoutée à la sélection de titres et l'autre par une analyse macroéconomique permettant d'identifier les titres les mieux positionner pour profiter de l'environnement économique. L'analyse cible les sociétés bien capitalisées, dont la direction est éprouvée et le potentiel commercial prometteur, et qui laissent entrevoir une croissance attrayante des revenus et des bénéfices. Le Fonds peut également investir dans des fonds négociés en bourse.

- (e) Dans la deuxième partie du prospectus, intitulée **Information propre à chacun des organismes de placement collectif décrits dans le présent document**, dans la section **Portefeuille FDP Actions globales**, la nouvelle première puce suivante est ajoutée sous le titre **Nom, constitution et historique du Fonds** de la rubrique **Dans quoi le Fonds investit-il?**, à la page 59 du prospectus :
- Le 11 mars 2026 – Le gestionnaire de fonds, à titre de conseiller en valeurs du Fonds, a annoncé le retrait de MFS Gestion de Placements Canada Limitée, et la nomination de Janus Henderson Investors US LLC et de Fisher Asset Management, LLC, à titre de sous-conseillers en valeurs d'une partie des actifs du Fonds.

Quels sont vos droits?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts de série A d'un Fonds dans les deux (2) jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois de la province pertinente.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province, ou consultez un avocat.

Attestations du Fonds, du gestionnaire et du promoteur

Parts de série A

Portefeuille FDP Actions globales

(le « Fonds »)

La présente modification no. 2 datée du 11 mars 2026, avec le prospectus simplifié daté du 23 mai 2025, modifié par la modification no. 1 datée du 6 octobre 2025, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

En date du 11 mars 2026

FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS - FONDS D'INVESTISSEMENT INC., à titre de gestionnaire, de promoteur et au nom du fiduciaire du Fonds.

(s) André Sirard

André Sirard
Président du conseil et président
et chef de la direction

(s) David Bergevin

David Bergevin
Vice-président adjoint, Finances et gestion des
risques, agissant également à titre de chef des
finances

Au nom du conseil d'administration de FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS - FONDS D'INVESTISSEMENT INC., à titre de gestionnaire, de promoteur et au nom du fiduciaire du Fonds.

(s) Alain Dugal

Alain Dugal
Administrateur

(s) Carole Chapdelaine

Carole Chapdelaine
Administrateur

Attestation du placeur principal

Parts de série A

Portefeuille FDP Actions globales

(le « Fonds »)

À notre connaissance, la présente modification no. 2 datée du 11 mars 2026, avec le prospectus simplifié daté du 23 mai 2025, modifié par la modification no. 1 datée du 6 octobre 2025, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

En date du 11 mars 2026

FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS - GESTION PRIVÉE INC., à titre de placeur principal du Fonds.

(s) André Sirard

André Sirard
Président et chef de la direction